

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

### **1- Objet, date et durée de l'enquête publique**

Madame le Maire informe le public que par arrêté municipal n° MA –ARR-2018-075 en date du 22 novembre 2018 a été prescrite l'enquête publique portant sur la mise en compatibilité n°1 du PLU dans le cadre d'une déclaration de projet et sur l'intérêt général dudit projet. Celui-ci consiste en la réalisation d'un programme de logements et d'équipements publics/collectif sur le secteur du Galoubet en lieu et place des équipements sportifs existants.

L'enquête publique se déroulera du lundi 17 décembre 2018 au mardi 22 janvier 2019 inclus soit 37 jours.

### **2- Décision adoptée au terme de l'enquête publique et autorité compétente pour prendre la décision d'approbation**

L'autorité compétente pour approuver la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU à l'issue de l'enquête publique est le conseil municipal de Rochefort du Gard.

### **3- Nom et qualités du commissaire enquêteur**

Monsieur le Vice-Président délégué du Tribunal Administratif de Nîmes a désigné Monsieur Gérard MARGE, ingénieur territorial retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

### **4- Lieu, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet et lieu où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée au commissaire enquêteur**

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique en Mairie et consigner éventuellement ses observations :

sur le registre d'enquête publique ou,  
les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, - Mairie de Rochefort du Gard – hôtel de ville – place du lavoir, 30650 ROCHEFORT DU GARD  
les adresser par voie électronique à Monsieur le Commissaire Enquêteur - Mairie de Rochefort du Gard par la messagerie : [mairie@ville-rochefortdugard.fr](mailto:mairie@ville-rochefortdugard.fr)

Un poste informatique est mis à disposition du public en Mairie (les lundis, mardis, mercredis, jeudis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 et les vendredis et les lundis 24 décembre 2018 et 31 décembre 2018 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00), sur lequel le public pourra consulter le dossier d'enquête publique à l'exception des samedis, des dimanches, des jours fériés et du 26 décembre 2018.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Rochefort du Gard.

Le dossier d'enquête publique et les observations de la population seront consultables également sur le site internet de la commune : [www.ville-rochefortdugard.fr](http://www.ville-rochefortdugard.fr)

### **5- Lieu, jours et heures où le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations**

Monsieur le commissaire enquêteur recevra en Mairie :

- le lundi 17 décembre 2018 de 9h00 à 11h30.
- le jeudi 27 décembre 2018 de 13h30 à 16h30.
- le jeudi 10 janvier 2019 de 13h30 à 16h30.
- le jeudi 17 janvier 2019 de 13h30 à 16h30.
- le mardi 22 janvier 2019 de 13h30 à 16h30.

### **6- Durée et lieu où, à l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur**

Ces documents seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Rochefort du Gard et en Préfecture pendant un an à partir du 22 février 2019. Ils seront également consultables sur le site internet de la Mairie.

### **7- Dossier comprenant les informations environnementales**

La déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU a fait l'objet d'un examen au cas par cas de l'autorité environnementale dont la décision de dispense d'évaluation Environnementale est jointe au dossier d'enquête publique. Les informations environnementales sont consultables dans le rapport de présentation du dossier disponible en Mairie et sur le site internet de la commune.

### **8- Identité de la personne responsable auprès de laquelle des informations peuvent être demandées**

La personne responsable de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU est la commune de Rochefort du Gard représentée par son Maire Madame Dominique RIBERI et dont le siège administratif est situé à l'hôtel de Ville, place du Lavoir, 30650 ROCHEFORT DU GARD..

### **9- Adresse du site internet sur lequel des informations relatives à l'enquête pourront être consultées**

[www.ville-rochefortdugard.fr](http://www.ville-rochefortdugard.fr)